

Les garderies

● (1740)

Hélas! ce sont précisément le gouvernement dont le député fait partie, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), et le premier ministre (M. Trudeau) lui-même qui refusent d'intervenir en ce domaine. Je vous signale, monsieur l'Orateur, que nous avons marqué il y a environ trois ans l'Année internationale de l'enfant et que les nombreux projets financés en partie par le gouvernement fédéral ont démontré la nécessité de services et d'initiatives pour les enfants. L'année dernière, la Commission de l'Année internationale de l'enfant a saisi le comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales d'un certain nombre de recommandations, et nous avons consacré de nombreuses semaines à étudier très sérieusement les besoins des enfants et à formuler nous-mêmes de très rigoureuses recommandations. Nous avons parachevé notre rapport très rapidement de façon à pouvoir le déposer à la Chambre en juillet dernier, et qu'est-il arrivé? Avant l'ajournement de la Chambre à l'été, on promettait monts et merveilles. Il ne s'est absolument rien fait. J'ai vérifié auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social: le rapport n'a même pas été soumis au cabinet. D'après certaines observations personnelles du ministre, je suis convaincu qu'elle y a à peine jeté un coup d'œil; mais à cela je reviendrai plus tard. Des groupes un peu partout au pays se sont donné un mal fou pour venir en aide aux enfants, mais on en a fait fi totalement. C'est un scandale quand on songe à la situation actuelle au Canada, aux besoins des enfants, et au tort qu'on fait et peut faire à des millions de petits Canadiens, surtout ceux qui sont pauvres.

Aussi, monsieur l'Orateur, j'aimerais consacrer mon temps de parole à vous entretenir des garderies et des soins aux enfants en général, et à lire quelques-unes des recommandations tirées d'un rapport présenté par le NPD au comité, ainsi que les recommandations auxquelles, à notre avis, on aurait dû donner suite.

D'importantes forces socio-économiques ont, avec les années, entraîné d'importants changements dans les familles canadiennes. Nous vivons vraiment dans une ère nouvelle aujourd'hui, compte tenu de ce qui arrive aux familles et des répercussions qu'ont ces changements sur la politique sociale. L'inflation et la croissance des exigences des carrières féminines expliquent l'existence d'une très forte proportion de familles dont les deux parents travaillent. Il y a seulement une génération, à peine le quart des femmes mariées avec des enfants d'âge scolaire travaillaient à l'extérieur du foyer; or cette proportion a plus que doublé et elle augmente encore rapidement. Les pressions sur la vie domestique et les valeurs changeantes de la société ont provoqué une épidémie de divorces. Aujourd'hui, deux mariages sur trois se solderont vraisemblablement par un divorce. Nous observons également le phénomène nouveau de la situation familiale en perpétuel changement, du changement des partenaires et même des combinaisons familiales.

La croissance du nombre des familles monoparentales a créé un certain nombre de nouveaux problèmes pour la société. Des calculs récents révèlent que près de la moitié des enfants nés durant les années 70 seront élevés, du moins partiellement, dans une famille monoparentale, habituellement par la mère. En 1977, 44 p. 100 des familles canadiennes dont le chef était une femme vivaient dans la pauvreté. L'inflation effrénée et le

chômage généralisé pèsent très lourdement sur les familles et surtout sur les enfants. Ainsi, comme l'ont dit plusieurs députés, l'absence de garderies rend la vie très difficile à beaucoup de femmes, et à beaucoup d'hommes également, qui ont grand besoin d'un revenu d'appoint. En outre, la grande mobilité de la main-d'œuvre et la distance qu'elle crée entre des membres d'une même famille fait qu'il leur est plus difficile d'obtenir de l'aide en cas de besoin. Je sais que beaucoup de familles rurales n'ont aucun service de garderie à leur disposition. On s'imagine être mal servis à cet égard dans les villes, mais dans beaucoup de localités canadiennes, ces services sont tout à fait inexistantes.

De nombreux enfants grandissent sans avoir connu leurs grands-parents, notamment dans le cas des familles qui ont déménagé dans l'Ouest, laissant derrière eux leur parenté. C'est déplorable si l'on songe à la vie familiale qu'a connue notre génération. Le défi à relever dans les années 80, c'est de trouver de nouveaux moyens de subvenir aux besoins des familles tout en permettant aux enfants de mener une vie enrichissante. Il faut élaborer de nouveaux principes d'éducation propres à rendre les enfants indépendants. Il faut leur permettre de s'adapter à une société qui est en constante évolution. Nous voulons stimuler la créativité et les facultés d'adaptation des enfants pour leur permettre de s'adapter aux nombreux changements qui se produisent.

Certes, les garderies et les autres services destinés aux enfants d'âge préscolaire ont la priorité absolue, car c'est la période la plus importante de la vie. Nous avons besoin de toute une gamme de services de garderie et d'aide, surtout pour les parents qui ont de jeunes enfants. Il faut établir de tels centres dans toutes les localités, non seulement pour aider les parents qui travaillent, mais aussi pour favoriser le développement de l'enfant et aider les collectivités. Il faut par ailleurs instaurer un revenu annuel garanti pour compenser la différence croissante entre les salaires et les prix et réduire considérablement la pauvreté. J'en dirai plus long à ce sujet dans un instant.

Nous avons exposé un certain nombre de priorités sous une forme succincte. Nous avons relevé les problèmes qui touchent le plus nos enfants et insisté au comité de la santé et du bien-être social pour que le gouvernement prenne des initiatives dans ces domaines. Il faut notamment veiller à ce que les revenus familiaux soient suffisants et donner l'occasion aux enfants et aux jeunes gens de s'épanouir pleinement dans un monde en évolution constante, il faut en faire des objectifs nationaux. Il faut accorder la priorité à la lutte contre la pauvreté, contre les mauvais traitements et la négligence; il faut renforcer les familles et offrir toute une gamme de services communautaires. Nous avons étudié le problème du point de vue des ministères fédéraux et nous avons choisi un domaine où l'intervention immédiate du gouvernement est possible et nécessaire.

Nous avons exhorté le ministre des Finances (M. MacEachen) à mettre en œuvre des programmes d'aide pour veiller à ce que les revenus des familles avec de jeunes enfants soient supérieurs au seuil de la pauvreté. Pour cela, il faut augmenter considérablement le crédit d'impôt-enfants, et nous espérons bien que le gouvernement fera bientôt le nécessaire pour adopter un régime de revenu garanti. Nous avons dit à l'intention du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien